

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de ville de Desbiens tenue dans la salle des délibérations du conseil mardi le 02 mai 2023, à 19h30, à laquelle il y avait quorum, sous la présidence de monsieur le maire Claude Delisle.

Sont présents (es): Monsieur le maire : Claude Delisle

Messieurs les conseillers : Michel Allard
Gilbert Doucet
Marc Fortin

Mesdames les conseillères : Suzie Gervais
Tania Côté

Est absent Monsieur le conseiller : Gaétan Boudreault

Également présent : Monsieur Mathieu Simard, directeur général

Ouverture de la séance

Monsieur le maire Claude Delisle constate le quorum et déclare la séance ouverte. Il souhaite la bienvenue aux élèves de 5^{ième} et 6^{ième} année de l'école St-Gérard.

49-05-23

Adoption de l'ordre du jour

Monsieur le maire fait la lecture de l'ordre du jour comme suit:

- 1) Ouverture de la séance;
- 2) Adoption de l'ordre du jour;
- 3) Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars et du 3 avril 2023 ainsi que celui de la séance extraordinaire du 6 avril 2023;
- 4) Demandes de subvention;
 - a. Fête des récoltes de Saint-Gédéon
 - b. Association Chasse et Pêche
- 5) Correspondance;
 - a. Demande d'un dos d'âne sur la 8^e Avenue
- 6) Demande d'autorisation pour signature de M. le maire Claude Delisle et du directeur général Mathieu Simard dans le dossier de Luc Potvin;
- 7) Demande d'autorisation pour le passage des coureurs de l'Ultramarathon Sag Lac au profit de Leucan le 1^{er} et 2 juin sur les routes de la ville;
- 8) Présentation du projet FRR de réfection du centre communautaire pour l'aménagement d'un gym, la rénovation de la bibliothèque et la mise à niveau du système d'alarme incendie de la bâtisse avec la soumission de Sécuor;
- 9) Demande de changement de date pour les séances ordinaires du conseil municipal. Présentation d'un nouveau calendrier;
- 10) Demande de résolution pour la cession du terrain adjacent à l'école primaire pour la construction d'un gymnase;
- 11) Présentation de l'offre du service de Groupe Tanguay pour le balancement hydraulique;
- 12) Dossier Gérald Savard remboursement Clôture suite au projet Villa des Érables POINT REPORTÉ;
- 13) Présentation de l'avis de contribution pour la Croix-rouge pour l'entente de services aux sinistrés;
- 14) Entente intermunicipale avec le SPOT;
- 15) Varia;
- 16) Rapport des comités;

- 17) Acceptation des comptes du mois;
- 18) Période de questions;
- 19) Clôture de la séance.

Il est proposé par monsieur Marc Fortin, appuyé par madame Suzie Gervais et résolu à l'unanimité:

D'accepter l'ordre du jour tel que lu et modifié.

50-05-23

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars et du 3 avril 2023 ainsi que celui de la séance extraordinaire du 6 avril 2023;

REPORTÉ pour corrections

Demandes de subventions

FÊTE DES RÉCOLTES DE ST-GÉDÉON

La demande d'achat de billet pour le financement de la fête des récoltes a été refusé.

LA MARCHE DE L'ESPOIR

Monsieur Claude Delisle propose une aide financière de 50\$ pour madame Lise Laforge pour la marche de l'espoir 2023 qui a été refusé par le conseil de ville.

ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE

La demande d'aide financière de 2130\$ soit le montant des taxes municipales doit être présentée autrement.

51-05-23

Correspondance;

DEMANDE D'UN DOS D'ÂNE SUR LA 8^{IÈME} AVENUE

CONSIDÉRANT la réception d'une lettre de Madame Stéphanie Michaud demeurant sur la 8^{ième} avenue concernant la possibilité d'installer un dos d'âne dans sa rue;

CONSIDÉRANT le fait que plusieurs automobilistes ne font pas les arrêts obligatoires à cet endroit;

CONSIDÉRANT que l'accès du skate parc est à cet intersection et que les jeunes circulent beaucoup à cet endroit;

Il est proposé par monsieur Marc Fortin, appuyé par Tania Côté et résolu à l'unanimité;

D'installer plusieurs dos d'âne dans la ville soit dans la 8^{ième}, 9^{ième}, 12^{ième} ainsi que près du nouveau CPE pour la sécurité des enfants. Une demande de surveillance accrue dans les rues de la ville pour les arrêts obligatoires a aussi été émis à la Sureté du Québec.

52-05-23

Demande d'autorisation pour signature de M. le maire Claude Delisle et du directeur général Mathieu Simard dans le dossier de Luc Potvin;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Marc Desmeules a remporté le terrain du concours Gagne ton terrain;

CONSIDÉRANT QUE le gagnant a cédé son prix à monsieur Luc Potvin;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Potvin et la municipalité doivent passés chez le notaire pour authentifier le tout;

Il est proposé par madame Suzie Gervais, appuyé par monsieur Gilbert Doucet et résolu à l'unanimité :

D'autoriser monsieur le maire Claude Delisle et monsieur le directeur général Mathieu Simard de procéder aux signatures requises à ce dossier au nom de la ville.

53-05-23

Demande d'autorisation pour le passage des coureurs de l'Ultramarathon Sag Lac au profit de Leucan le 1^{er} et 2 juin sur les routes de la ville;

CONSIDÉRANT la demande le l'Ultramarathon Sag-Lac au profit de Leucan pour l'autorisation de passage de ses coureurs sur la rue Hébert;

CONSIDÉRANT QUE l'activité a lieu le 1^{er} et 2 juin prochain autour de la région du Saguenay-Lac-St-Jean;

CONSIDÉRANT QUE l'activité n'affectera pas le trafic dans la ville;

Il est proposé par monsieur Marc Fortin, appuyé par monsieur Michel Allard et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le passage des coureurs de l'Ultramarathon dans la ville de Desbiens.

54-05-23

Présentation du projet FRR de réfection du centre communautaire pour l'aménagement d'un gym, la rénovation de la bibliothèque et la mise à niveau du système d'alarme incendie de la bâtisse avec la soumission de Sécuor;

CONSIDÉRANT QUE suite à un inspection du centre communautaire par le MMQ, un constat de non-conformité a été émis concernant le système d'alarme incendie;

CONSIDÉRANT QUE la soumission de Sécuor pour les travaux de conformité s'élève à près de 40 000\$;

CONSIDÉRANT QUE la bibliothèque municipale a besoin d'une cure de jeunesse et de modernisation;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire mettre en place un gym d'entraînement pour les résidents de Desbiens au centre communautaire;

Il est proposé par monsieur Gilbert Doucet, appuyé par madame Tania Côté et résolu à l'unanimité :

DE faire une demande de FRR pour les rénovations et amélioration du centre communautaire.

Il est également proposé par monsieur Michel Allard, appuyé par madame Suzie Gervais et résolu à l'unanimité :

D'accepter la soumission de Sécuor pour la mise à niveau du système incendie et de le faire passer sur le FRR demandé pour le centre communautaire.

55-05-23

Demande de changement de date pour les séances ordinaires du conseil municipal. Présentation d'un nouveau calendrier;

CONSIDÉRANT QUE les séances du conseil de ville sont le premier lundi du mois;

CONSIDÉRANT QUE les paiements des factures mensuelle se fait à la fin de chaque mois;

CONSIDÉRANT QUE certains états de compte et certaines factures arrivent plus tard que le premier de chaque mois;

CONSIDÉRANT QU'il manque présentement un employé dans l'équipe administrative;

Il est proposé par madame Suzie Gervais, appuyé par monsieur Michel Allard et résolu à l'unanimité :

DE changer l'horaire des séances ordinaires du conseil municipal de la ville de Desbiens pour le deuxième lundi du mois afin que l'équipe administrative reçoive tous les documents requis à la production des comptes du mois.

56-05-23

Demande de résolution pour la cession du terrain adjacent à l'école primaire pour la construction d'un gymnase;

CONSIDÉRANT QUE l'école primaire de Desbiens a obtenu une subvention pour la construction d'un nouveau gymnase adjacent à l'école;

CONSIDÉRANT QUE ce gymnase sera disponible pour les citoyens de la ville de Desbiens;

CONSIDÉRANT QUE le gymnase sera construit sur un terrain appartenant à la ville de Desbiens;

Il est proposé par monsieur Michel Allard, appuyé par monsieur Gilbert Doucet et résolu à l'unanimité :

DE vendre le terrain adjacent à l'école primaire St-Gérard pour un montant de 1\$ au Centre de Service scolaire Lac-St-Jean Est pour la construction de leur gymnase.

57-05-23

Présentation de l'offre du service de Groupe Tanguay pour le balancement hydraulique;

CONSIDÉRANT QUE la firme d'ingénieurs MSH a fait une demande pour connaître la capacité de notre réseau d'aqueduc à fournir le débit et la pression à la ville;

CONSIDÉRANT QUE l'obtention de ses données de balancement hydraulique nous seront utiles pour les projets futurs à savoir si notre réseau est apte à recevoir de nouvelles habitations et si des travaux sont nécessaires pour subvenir aux besoins des bâtiments et des équipements actuels;

CONSIDÉRANT QUE la firme MSH nous propose le Groupe Tanguay pour effectuer le balancement hydraulique de notre réseau;

CONSIDÉRANT L'offre de service du Groupe Tanguay totalise un investissement de 16 000\$;

Il est proposé par Tania Côté, appuyé par monsieur Michel Allard et résolu à l'unanimité :

D'octroyer le contrat de balancement hydraulique du système d'aqueduc de la ville de Desbiens au Groupe Tanguay pour un montant de 16 000\$

58-05-23

Présentation de l'avis de contribution pour la Croix-rouge pour l'entente de services aux sinistrés;

CONSIDÉRANT QUE les services aux sinistrés offerts par la Croix-Rouge sont d'une grande importance;

CONSIDÉRANT QUE lors d'un sinistre les citoyens de la municipalité ont des besoins urgents en relocalisation, en nourriture etc.;

CONSIDÉRANT QUE la Croix-Rouge est un service essentiel au maintien de la sécurité dans une ville;

Il est proposé par madame Suzie Gervais, appuyé par monsieur Gilbert Doucet et résolu à l'unanimité :

D'octroyer à la Croix-Rouge pour l'entente de services aux sinistrés, un montant de 225\$ pour la contribution annuelle

59-05-23

Entente intermunicipale avec Le SPOT;

CONSIDÉRANT QUE Le Spot est un organisme de travail de milieu qui vient en aide aux jeunes de 10 à 25 ans;

CONSIDÉRANT QUE Le Spot organise des activités gratuites pour les jeunes de la MRC ainsi que des visites dans les rues de la ville pour faire de la prévention;

CONSIDÉRANT QUE le rapport d'activité de l'année 2022 précise que la ville de Desbiens est la deuxième ville de la MRC Lac-St-Jean Est en matière de nombre de jeunes participants aux activités;

Il est proposé par madame Tania Côté, appuyé par monsieur Michel Allard et résolu à l'unanimité :

DE participer à l'entente intermunicipale de trois (3) ans avec Le Spot en leur octroyant une contribution de 1769\$.

VARIA

60-05-23

APPUI AU SYNDICAT DES EMPLOYÉS DE CJPM-TV (FNCC-CSN)

CONSIDÉRANT que la désinformation gagne partout du terrain;

CONSIDÉRANT l'importance de l'information régionale ;

CONSIDÉRANT l'annonce de l'abolition d'un poste de journaliste permanent à temps complet dans la salle des nouvelles de TVA au Saguenay – Lac-Saint-Jean le 17 février dernier;

CONSIDÉRANT qu'un journaliste en moins dans une équipe de cinq personnes dans la salle de nouvelles se traduit par 20% de mois de contenu et de sujets originaux et régionaux dans les productions quotidiennes de la salle d'information ;

CONSIDÉRANT qu'il faut assurer une information juste, vérifiée et diversifiée et une présence régulière et quotidienne de la grande région du Saguenay – Lac-Saint-Jean sur le réseau TVA et à LCN;

CONSIDÉRANT que les citoyens de la municipalité doivent pouvoir compter sur une diversité de contenu régional et bénéficier d'un temps d'antenne dédié aux gens de chez eux, à leurs histoires à leurs enjeux et à leur réalité;

CONSIDÉRANT les particularités propres aux réalités locales et régionales :

Il est proposé par monsieur Gilbert Doucet, appuyé par madame Suzie Gervais et accepté à l'unanimité :

Que le conseil municipal de la ville de Desbiens appuie la revendication du syndicat le rétablissement du poste de journaliste permanent à temps complet aboli le 17 février dernier.

Rapport des comités

Régie intermunicipale sécurité incendie Secteur Sud

Réunion courte il manquait un préventionniste. Hébertville a remis les casernes sur la table. Ils veulent des casernes centrales donc fermer Desbiens et Lac à la croix. Les couts sont importants pour construire de nouvelles casernes et embaucher des pompiers à temps plein.

École St-Gérard

Le dépôt de 30% du projet de gymnase devrait être fait sous peu. Ils ne sont pas en retard et pas d'avance donc ils sont dans les temps. Plusieurs demandes concernant les travaux sont faites mais il est difficile de les faire accepter par le fonctionnaire affilié au dossier.

Acceptation des comptes du mois

Les comptes du mois ont été refusé car il manquait des informations.

Période de questions

Les sujets abordés lors de la période de questions ont été ceux-ci :

- Les élèves du conseil de la classe de 5^{ème} et 6^{ème} année de l'école St-Gérard sont venus parler d'un désir d'avoir un skate parc en béton et nous mentionner que les infrastructures et l'asphalte du skate parc actuel ont besoin de réparations car il y a des dangers.
- Point 6 le dossier de Gagne ton terrain. Question sur l'utilisation de ce terrain soit pour savoir si le CPE en aurait besoin ou si la ville désirerait l'utiliser.
- L'emplacement du futur gym communautaire dans le centre communautaire.
- Les critères d'utilisation soit la clientèle visée pour le gym communautaire.
- Savoir si le montant gouvernemental pour le Dôme est entré.

- Questions et réponses sur les documents d'accès à l'information manquants comme ceux des états financiers du tournoi de Pétanque 2018, qui n'ont pas été fournis à certains citoyens car nous ne trouvons pas les réponses mais nous continuons à chercher.
- Questions sur le déficit de 648 000\$ de 2020 qui causent la taxe spéciale.
- Questions sur les changements d'heure d'ouverture de la ville.
- Le site web de la ville n'est pas à jour. Le dernier procès-verbal date de 2022. Demande des citoyens pour qu'il soit mis à jour le plus tôt possible.
- Demande d'affichage des dates des futurs conseils de ville sur le panneau de la ville.
- Explications des travaux au Trou de la Fée complété à 80%.

Les citoyens présents ont eu les réponses à leurs questions

S'il y a lieu, des suivis seront ultérieurement donnés.

Clôture de la séance

Sur proposition de madame Suzie Gervais, monsieur le maire Claude Delisle déclare la clôture de la séance à 20h42.

Claude Delisle
Maire

Mathieu Simard
Directeur général